

SEMINAIRE D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

25 – 27 juillet 2017
Pullman Grand Hôtel

**RAPPORT SYNTHÈSE DES TRAVAUX
DU GROUPE EPSP**

Juillet 2017

Introduction

La politique du gouvernement dans le secteur de l'EPSP vise principalement à assurer la gratuité de l'enseignement de base. Elle consiste aussi à accroître l'accès à l'éducation de base, promouvoir un système éducatif plus équitable, améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement ainsi qu'à renforcer la gouvernance du secteur.

Ainsi, le Gouvernement entend, d'une part, poursuivre la mécanisation des enseignants, le programme d'acquisition et de distribution des manuels scolaires et des guides pédagogiques en faveur des écoles primaires, le programme de construction des écoles dans toutes les provinces et, d'autre part, promouvoir le programme de renforcement des capacités des enseignants et l'extension de la mutuelle de santé des enseignants en provinces.

Dans l'optique de la mise en œuvre de la budgétisation par programme, le Ministère de l'EPSP a réparti ses missions en 3 programmes, correspondant chacun à une politique publique particulière :

- L'administration générale ;
- Enseignement pré-primaire, primaire et secondaire général ;
- Evaluation pédagogique et formation continue.

Programmes, Objectifs et indicateurs retenus pour chacune de politiques

Programme 1 : Administration générale

Objectif 1 : Améliorer la bonne gouvernance et le pilotage du sous-secteur

Indicateurs :

Indicateurs		Unité	2017	2018	2019	2020
No						
1.1	Nombre des provinces éducationnelles vulgarisées sur la Loi cadre de l'Enseignement national	Nbre	10	10	10	10
1.2.	Taux de Couverture des annuaires statistiques scolaires (2013 : 79,1%, 2014 : 85,2%)	%	100%	100%	100%	100%
1.3.	Taux de mécanisation des enseignants	%	60%	80%	100%	100%
1.4.	Taux des bureaux gestionnaires de proximité (BGP) ayant reçu un contrat de performance par le Ministère (2,232)	%	25%	50%	100%	100%
1.5.	Taux des bureaux gestionnaires ayant atteint les objectifs du contrat de performance	%	60%	80%	100%	100%

Programme 2 : Enseignement Pré-Primaire, Primaire, et Secondaire Général

Objectif 1 : Garantir l'accès gratuit à l'Enseignement Primaire pour tous les enfants en âge scolaire

Indicateurs		Unités	2017	2018	2019	2020
No	Nom					
1.1.	Taux Brut de Scolarisation au Primaire (TBS) (106,8% en 2014)	%	107,10%	105,90%	103,80%	103,90%
1.2.	Taux Brut d'Admission au Primaire (TBA) (137,2% en 2014)	%	111,01%	90,54%	111,67%	111,67%
1.3.	Nombre d'écoles primaires opérationnelles	Nbre	50.659	51.659	52.659	52.659
1.4.	Nombre d'écoles construites dans le cadre du projet PPRIS (1.000/an)	Nbre	266	1000	1000	1000

Objectif 2 : Assurer le suivi de l'accès et de l'équité à tous les niveaux du cycle

Tableau des indicateurs

N°	Indicateurs	Unités	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de classes préparatoires et fonctionnelles	Nbre	1.000	1.000	400	400
2	Taux brut de Préscolarisation (3-5 an)	%	6,4%	9,0%	8,06%	8,06%
3	Taux de scolarisation (5 ans en classe préparatoire)	%	1,2%	1,2%	1,2%	1,2%
4	Pourcentage d'enfants âgés de 5 ans dans les effectifs de nouveaux entrants au Primaire	%	58%	60%	-	-
5	Taux brut de scolarisation (6-11 Ans)	%	118,8%	122%	121%	121%
6	Proportion des enseignants du Primaire recencés par le SECOPE et payés par l'Etat	%	82,0%	84%	86%	86%
7	Indice de disparité dans l'affectation des enseignants payés par province éducationnelle	%	24,0%	20%	18%	18%
8	Indice de parité genre au Primaire	%	0,92%	0,93%	0,91%	0,91%
9	Taux d'Achèvement des Filles dans le Primaire	%	83,0%	97,0%	100%	100%

N°	Indicateurs	Unités	2017	2018	2019	2020
10	Taux d'Achèvement au Primaire	%	86,0%	90,0%	92,0%	92,0%
11	Taux de transition du Primaire au Secondaire	%	80,0%	82,0%	84%	84%
12	Taux de transition des filles du primaire au Secondaire	%	78,0%	80,0%	82%	82%
13	Indice de Parité au secondaire	%	0,71%	0,79%	0,80%	0,80%
14	Taux de transition du Secondaire 1 vers le Secondaire 2	%	72,0%	71,0%	73%	73%
15	Part de l'enseignement normal dans le secondaire 2	%	33,0%	31,0%	-	-
16	Pourcentage des filles dans les effectifs de l'Enseignement normal (Second Cycle)	%	40,0%	42,0%	-	-

Objectif 3 : Assurer le suivi de la qualité et de la pertinence de l'enseignement

Tableau des indicateurs.

N°	Indicateurs	Unités	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de manuels par élève dans les classes préparatoires	Nbre	1	1	1	1
2	Ratio Nombre de manuel/ élève au primaire (Français, Mathématique et Science)	%	3	3	3	3
3	Pourcentage d'enfants ayant réussi aux épreuves de Mathématiques du TENAFEP	%	63,0%	70,0%	72,0%	72,0%
4	Pourcentage d'enfants ayant réussi aux épreuves de Français du TENAFEP	%	69,0%	75,0%	77,0%	77,0%
5	Taux de réussite à l'Examen d'Etat	%	63%	65%	67%	67%

Programme 3 : Evaluation pédagogique et formation continue

Objectif 1 : Evaluer, contrôler le corps enseignant

N°	Indicateurs	Unités	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de mission de contrôle	Nombre	600	660	726	726

Objectif 2 : Former le corps enseignant

N°	Indicateurs	Unités	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de jours de formation	Nombre	128	128	128	128
2	Nombre d'enseignants recyclés	Nombre	520.000	540.000	560.000	560.000

Evolution des crédits entre 2017 et 2020 (en millions de USD)

Intitulé des programmes	2017	2018	2019	2020
Administration générale	xxxxx	Xxxxx	xxxxxx	xxxxxx
Enseignement Pré-Primaire, Primaire, et Secondaire Général	1 432,3	1 602,1	1 774,3	1 774,3
Evaluation pédagogique et Formation continue	xxxxx	Xxxxx	xxxxx	xxxxx
TOTAL	1 432,3	1 602,1	1 774,3	1 774,3

La mise en œuvre de la stratégie se traduira par un fort accroissement de la masse salariale qui accapare 69% des ressources en raison de l'accroissement des effectifs et des mesures de mise en place progressive de la gratuité comprenant l'amélioration des taux de prise en charge des enseignants et l'augmentation de leur niveau de salaire indexé désormais sur l'évolution du PIB par tête.

L'ensemble des moyens humains, matériels, en infrastructures et équipements, à mobiliser pour mettre en œuvre les activités définies par la

stratégie pour atteindre ses objectifs de scolarisation et d'apprentissage, ont une traduction financière. Le coût de la stratégie est ici d'abord décrit par niveau, puis par programme. La stratégie sous sectorielle génère un doublement des besoins financiers durant la prochaine décennie qui passent de 1,2 milliard USD en 2016 à 1,5 milliards USD en 2019.

Tableau de l'Evolution des crédits par titre de 2017 à 2020 (millions de USD)

Titres	Historique		Projections		
	2015	2016	2017	2018	2019
Titre III : Dépenses de personnel		839,9	929,3	1 041,2	1 179,2
Titre IV : Biens et matériels ;		15,0	21,3	30,6	37,8
Titre V : Dépenses de prestations ;		57,2	58,6	63,8	65,3
Titre VI : Transferts et interventions		7,6	6,9	6,7	6,2
Titre VII : Equipements		56,4	79,3	91,3	95,7
Financement intérieur		25,8	31,6	54,2	63,8
Financement extérieur					
Titre VIII : Construction, réfection, réhabilitation, addition d'ouvrage et édifice, acquisition immobilière		275,6	305,2	314,2	326,4
Financement intérieur					
Financement extérieur					
Total		1277,4	1 432,3	1 602,1	1 774,3

Source : Stratégie Sectorielle de l'Education et Formation 2016-2025

L'ensemble des moyens humains, matériels, en infrastructures et équipements, à mobiliser pour mettre en œuvre les activités définies par la stratégie pour atteindre ses objectifs de scolarisation et d'apprentissage, ont une traduction

financière. Le coût de la stratégie sectorielle génère un doublement des besoins financiers durant la prochaine décennie qui passent de 1,3 milliard USD en 2016 à 1,8 milliards USD en 2019.

La mise en œuvre de la stratégie se traduira par un fort accroissement de la masse salariale qui accapare 69% des ressources en raison de l'accroissement des effectifs et des mesures de mise en place progressive de la gratuité comprenant l'amélioration des taux de prise en charge des enseignants et l'augmentation de leur niveau de salaire indexé désormais sur l'évolution du PIB par tête.

Répartition des agents en rémunération 2016-2017 pour 26 provinces

	Ecole	effectifs	Rémunération en FC/Mois	Total annuel en FC
Maternel	481	2.356	262.417.347	3.149.008.164
Primaire	27.314	234.573	25.405.694.303	304.868.331.636
Secondaire	9.927	118.985	13.114.324.150	157.371.889.800
Bureau	22.260	41.243	5.501.245.862	66.014.950.344

Le tableau ci-dessus renseigne sur la répartition des agents par effectif et par rémunération en tenant compte du taux de rémunération de l'année 2017. Celui-ci connaîtra sûrement une amélioration en fonction des décisions politiques dans le cadre d'indexation du barème au taux de change et des nouvelles mécanisations.

ACTIONS NOUVELLES/ POLITIQUE DU SOUS SECTEUR DE L'EPSP DE 2018 A 2020					
Axes / Actions	Projection 2017	Projection 2018	Projection 2019	Projection 2020	Observation
FINANCEMENT INTERNE	1.386.339.405.024	1.537.649.810.365	1.632.503.439.312		
Accès					
Nouvelles Mécanisations					
Année 2017 : 45.000	63.499.642.200	68.509.312.417	73.485.908.351	73.485.908.351	1° En 2017 : le Ministère de l'EPS-INC, prévoit la mécanisation de 45.000 enseignants, à condition que le 12.500 prévu en Octobre 2016 soit pris en charge par le Gouvernement 2° Ce tableau présente les inclus au cas contraire, le stock des 12.500 Enseignants de 2016 seront reportées à l'exercice budgétaire prochain. (2017)
Année 2018 : 45.374					
Année 2019 : 45.486					
Année 2020 : 45.486					
Fonctionnement des Bureaux Gestionnaires	4.696.994.472	5.045.713.680	5.394.432.888	5.394.432.888	1° Les projections des politiques du sous-secteur de l'EPS-INC de 2017-2019 prévoient de payer 537 bureaux gestionnaires supplémentaire en raison de 179 par an ; 2° Le budget de bureaux gestionnaires non pris en compte en 2017 et 18 seront repporté au budget 2019.
Année 2017 : 2.411					
Année 2018 : 2.590					
Année 2019 : 2.769					

<p>Cantine Scolaires (Expérience Pilote de 34 écoles avec le PAM)</p>	<p>3.3.8.800.000</p>	<p>3.421.299.200</p>	<p>3.537.623.373</p>	<p>3.537.623.373</p>	<p>1° La ventilation de l'enveloppe a été faite au niveau du Ministère de l'EPS- INC et transmise au Cabinet Budget (expérience pilote de 34 écoles) 2° A ce jour pas un début d'exécution.</p>
---	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	---

RECOMMANDATIONS GENERALES

- ◆ Consacrer à l'éducation au moins 4 à 6% du PIB ou au moins 20% du total des dépenses publiques de la loi de finances 2018.
- ◆ Respecter les engagements internationaux auxquels le pays a souscrit en matière de l'éducation, notamment le New Deal ;
- ◆ Respecter les dépenses protégées
- ◆ Retracer les recettes issues des frais d'EXETAT et TENAFEP afin de les capter dans la caisse du trésor public ;
- ◆ Revisiter l'ordonnance-loi n°13/02 du 23 février 2013 fixant la nomenclature de droits, taxes et redevances du pouvoir central en intégrant les multiples recettes perçues par le Ministère de l'enseignement Primaire, Secondaire et professionnel ;
- ◆ Indexer de manière constante le taux de salaire de l'enseignant au taux de change moyen ;
- ◆ Prendre en charge la scolarisation de 30.000 enfants autochtones ;
- ◆ Inclure les frais internes de l'EPSP dans les actes générateurs des recettes provinciaux ;
- ◆ Veiller à ce que les frais des imprimés ne soient plus supporter par les parents ;
- ◆ Cartographier équitablement la construction de 1000 écoles et veiller au stricte respect des procédures en matière de passation de marchés de construction et d'achat d'équipement des dites écoles ;
- ◆ Garantir la transparence dans la gestion des ressources allouées à l'éducation tant au niveau national, provincial et des ETD ;
- ◆ Accroître le taux d'exécution des dépenses de l'EPSP.